



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite

LE 16 AVRIL 2015

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce seizième jour du mois d'avril deux mil quinze, à 20h00 à laquelle sont présents:

Le Maire: Mme Adrienne Gagné
Les conseillers : M. Pierre Trudel M. Hertel Vaillancourt
M. Robert Normand M. Guy Rhéaume
M. Émile Nadeau

formant quorum du conseil.

Mme Nicole Chabot, directrice générale est aussi présente

Séance spéciale convoquée par courriel le 15 avril 2015

Ordre du jour : Plan d'intervention en infrastructures routières locales

**53-04-2015 PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES
LOCALES (PIIRL)**

CONSIDÉRANT QUE le rang St-Elzéar est une route importante utilisée par les résidents de Sts-Anges, Ste-Marie et Ste-Marguerite;

CONSIDÉRANT QUE cette route relie 3 municipalités de Ste-Marguerite vers Ste-Marie jusqu'aux limites de Saints-Anges sur une longueur totale de 4,44 kilomètres;

CONSIDÉRANT QUE cette route est conjointe avec la ville de Ste-Marie;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier prioritaire a déjà été retenu par la MRC de La Nouvelle-Beauce et qu'il y a lieu d'y apporter une correction;

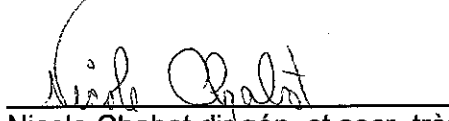
CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'une équité entre les municipalités et que nous avons tous le même objectif soit d'avoir une subvention gouvernementale pour l'entretien de cette route;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement de considérer que le rang St-Elzéar de Sainte-Marguerite soit ajouté dans le PIIRL de la MRC de La Nouvelle-Beauce en effectuant un arbitrage entre les municipalités pour maintenir le nombre de kilomètres prévu par le programme.

54-04-2015 CLÔTURE DE LA SESSION

Sur la proposition de Émile Nadeau et résolu à l'unanimité que la session soit levée à 21h20.


Adrienne Gagné, maire


Nicole Chabot dir.gén. et secr.-très